

Jeudi 2 février 2006 - Lycée des Palmiers
Intervention dans le cadre d'une formation de professeurs de géographie
Thème : l'usine Lafarge de Contes et le développement durable

A.C.M.E. - Pays des Paillons est née en 2001, de la scission avec Paillons Environnement, qui était l'association que nous avons fondée au départ en 1997 (au moment où Lafarge déposait sa première demande d'autorisation d'incinération de déchets).

Nous nous revendiquons comme une association "citoyenne" dans le sens où nous optons résolument pour le partage des pouvoirs et de l'information.

Partage du pouvoir : nous avons, comme toutes les associations un CA et un bureau. Dans la pratique, nos réunions de CA sont ouvertes à tout adhérent qui souhaite y participer, à toute personne qui cherche des renseignements ou qui veut nous soumettre un problème ; toutes les décisions sont prises dans le cadre du CA (le bureau n'est jamais seul pour décider d'une action) ; tous les membres qui ont une spécificité particulière sont considérées comme "spécialistes" et peuvent être mandatés pour parler ou intervenir en notre nom ; tous les courriers sont connus de l'ensemble du CA. Chaque fois que nous avons un entretien avec la direction de l'usine, des élus, des représentants des pouvoirs publics, nous nous y rendons à au moins deux personnes, chaque fois que c'est possible, nous préparons la réunion entre nous avant et, chaque fois, nous faisons un compte-rendu.

Partage de l'information : nous faisons évidemment connaître à nos adhérents et sympathisants ce que nous savons, nous tenons deux fois par an à la foire de Contes un stand d'information de l'association, nous allons chercher l'information que nous n'avons pas. Nous participons à tout ce à quoi nous sommes conviés qui peut avoir un effet sur l'information des citoyens : forum social, association du Pays des Paillons (démocratie participative). Nous pensons que c'est par la connaissance que le citoyen peut se forger une opinion plus objective, et être ainsi amené à prendre des décisions en toute connaissance de cause.

Depuis le début de l'"affaire Lafarge", nous sommes fiers de ce que nous avons obtenu qui a contribué à l'amélioration de notre cadre de vie, mais nous sommes également fiers d'être devenus un interlocuteur fiable et respecté dans les différentes instances : nous sommes passés du "quelle est votre légitimité ?" (préfet Engrand lors d'une réunion en préfecture) à "M. Scourzik, je vous propose de refaire les calculs de cheminée avec M. Broch" (préfet Piroux lors d'une réunion en préfecture) ; nous sommes un des partenaires associatifs de l'association du Pays des Paillons où nous pouvons apporter notre éclairage sur les différents dossiers qui sont étudiés.

Nous avons finalement peut-être réussi à transformer la peur et la colère du départ en une attitude plus constructive qui permet de faire avancer les choses, même si nous n'avons pas réussi à obtenir le retrait pur et simple du projet Lafarge. Nous

nous apercevons que nous nous sommes enrichis tant sur le plan des rencontres personnelles que notre action nous a permis de faire, mais aussi sur le plan des connaissances : nous avons appris beaucoup de choses sur l'industrie cimentière, sur l'élimination des déchets et le problème que cela représente, sur les intérêts contradictoires que cela éveille, nous avons appris que notre problème "contois" lié aux activités de Lafarge ne peut être dissocié des activités de la cimenterie Vicat, de celles de la Sonitherm, du centre de transit de OREDUI Drap, des projets de station de traitement des boues de station d'épuration urbaines, du traitement des boues de Grasse par ceux qui les produisent... Nous sommes rentrés par la petite porte dans un domaine bien plus vaste, de la connaissance duquel nous ne pouvons faire l'économie.

Nous avons surtout appris (ou révisé ?) que c'est toujours un peu "aide-toi, le ciel t'aidera" : autrement dit, dans ce domaine, si nous voulons un environnement qui nous agrée, à nous aussi d'essayer de le construire : d'abord en nous y intéressant, ensuite en faisant savoir qu'on veut être partie prenante des projets qui sont faits pour nous par d'autres, en prenant toute notre place, sans complexe (si nous ne comprenons pas, nous nous faisons expliquer), enfin en essayant d'avoir une attitude responsable (ne pas se faire l'écho de rumeurs, vérifier les informations, aller en chercher, apporter nos contributions même si elles sont minimales... démontrer que même en parlant simplement on peut être entendu et que tous les avis peuvent être intéressants, même ceux de personnes qui n'ont pas fait de hautes études car l'intelligence et la bonne volonté ne sont pas liées aux diplômes et l'expérience est irremplaçable).

Ce que notre action a permis d'obtenir dans le dossier qui nous intéresse :

- diminution très importante des tonnages de déchets accordés à Lafarge
- diminution des poussières diffuses par des travaux exigés par le préfet (après qu'on lui ai livré quelques échantillons pris chez certains d'entre nous et qu'il soit venu vérifier par lui-même qu'on disait la vérité)
- étude climatologique financée par la commune de Contes pour valider la "climatologie particulière" de la vallée)
- camion mobile Qualitair pour mesurer les poussières en aval de l'usine (beaucoup plus de poussières en aval qu'en amont, mais la station Qualitair fixe qui existait se trouvait en amont...)
- deux mesures de dioxines annuelles (une première en France en 1998, lors du premier arrêté d'autorisation)
- un dossier soumis à l'enquête publique pour la deuxième demande (2004) beaucoup mieux fait que le précédent (1997)
- la reconnaissance que la cheminée du four est trop courte (cela a été contré par Lafarge et la DRIRE en acceptant une dérogation à la vitesse d'éjection des gaz et en réduisant l'émission des NOx : on a quand même moins de NOx !)
- le refus des huiles usagées (ce qui n'est peut-être pas le meilleur choix, mais ça limite le nombre de tonnes de déchets qui viennent par camion sur une route surchargée)
- la mise en demeure de ne plus stoker les boues d'hydroxyde d'alumine à même la terre
- des mesures de métaux lourds et dioxines sur terre, poussières et végétaux dans les alentours de l'usine, et pas seulement en sortie de cheminée
- la mise en demeure de canaliser les émissions de la cheminée d'allumage
- un changement d'attitude de Lafarge qui renoue avec la population des liens (attention aux pièges de la "communication", mais l'intérêt c'est leur disponibilité pour nous recevoir et répondre à nos question ; nous avons ainsi pu régler quelques problèmes qui n'avaient pas besoin d'une CLIS pour être débattus).

Les documents apportés :

1. *documents plutôt administratifs concernant l'association ACME*
2. *statuts, objet de l'association,*
3. *exemples de * convocation à l'AG*
 - *compte-rendus d'AG*
 - *compte-rendus de CA*
 - *participation aux travaux de l'association "Pays des Paillons"*
 - *courriers adressés aux adhérents*
4. *deux exemples d'arrêtés préfectoraux*
5. *une petite chronologie sur nos débuts dans la bataille contre les déchets en cimenterie*
6. *articles de presse, délibérations de conseils municipaux, tracts, pétitions...*
7. *quelques exemples de "travail commun" avec Lafarge*
8. *deux documents distribués par Lafarge*
9. *un document sur les poussières*
10. *des photos*

Nadine BROCH,
Vice-présidente d'ACME